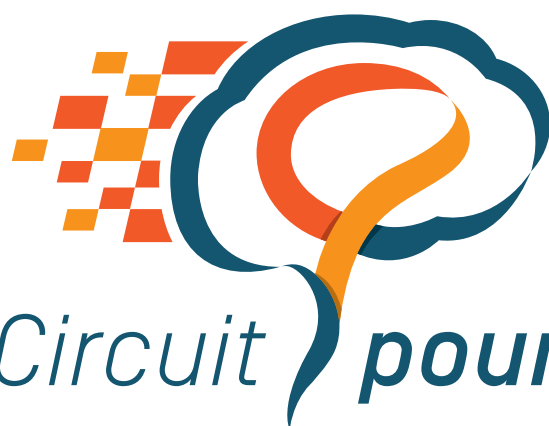


Fonds de Dotation Lions Club Lyon-Doyen

# Dossier de partenariat

**ENSEMBLE,**

Apportons **notre soutien** à la recherche scientifique sur les maladies neurologiques !



*un Circuit pour le Cerveau*

**Le Samedi 12 Octobre 2019**

Sur le **Circuit de Bresse** pour la **3ème Edition**.



# A l'occasion de la 3ème édition de notre grande manifestation automobile, portée par le Fonds de Dotation « Lions Club LYON Doyen »

## Un circuit pour le cerveau, notre objectif :

Récolter des financements pour soutenir la recherche médicale sur « les pathologies neurologiques », en particulier pour un grand centre de recherche reconnu :

### L'I.C.M

« L'Institut du Cerveau et de la Moelle épinière »

Et parce que les maladies neurologiques laissent souvent de **lourdes séquelles**, dont le **retentissement social** pour les victimes et leur famille est considérable, nous prévoyons également d'aider un établissement de la région sur Lyon Métropole :

### L'ARRPAC

**A**ccompagnement, **R**éadaptation, **R**épit des **P**ersonnes victimes d'un handicap neurologique post **A**VC ou **C**érébro- lésées et leurs aidants

## Présentation de l' I.C.M. :

C'est un centre de recherche unique au monde qui a été créé sur le site de la Pitié-Salpêtrière à PARIS en 2006 par trois pères fondateurs :

- Le professeur Gérard SAILLANT.
- Le professeur Yves AGID.
- Le professeur Olivier LYON-CAEN.

Respectivement professeur de chirurgie orthopédique et traumatologique (Président de l'ICM), professeurs de neurologie et neurosciences.

Créé pour moitié par des fonds publics : CNRS, Inserm, Assistance Publique d'une part et des fonds privés d'autre part.

## Des personnalités du monde économique :

- **Louis CAMILLIERI**, président d'ALTRIA
- **Maurice LEVY**, président de PUBLICIS GROUP
- **David de ROTHSCHILD**, président de la banque ROTHSCHILD
- **Jean-Pierre MARTEL**, avocat
- **Lindsay OWEN-JONES**, président d'honneur de L'OREAL
- **Serge WEINBERG**, président de WEINBERG Capital Partner

## Des grands noms des mondes automobile et culturel :

- **Max MOSLEY**, ancien président de la FIA
- **Michael SCHUMACHER**, pilote F1
- **Jean TODT**, président de la FIA
- **Luc BESSON**, réalisateur

Les maladies neurologiques affectent 1 milliard d'individus dans le monde.

Il est constaté un vieillissement de la population. Aujourd'hui, un Français sur cinq a plus de 60 ans, ce sera un sur trois en 2050.

Chaque année, dans le monde, 50 millions d'individus sont victimes de traumatismes du cerveau et de la moelle épinière.

## Les axes de recherche sont principalement :

- **La maladie d'Alzheimer :**

Une personne sur cinq est atteinte après 85 ans; la dépendance intervient dans les trois ou cinq ans suivant l'apparition de la maladie.

- **La dépression :**

Elle touche 6 % de la population des pays occidentaux.

- **Les accidents vasculaires cérébraux:**

Ils sont la première cause de handicap moteur chez l'adulte, 2/3 des victimes gardent des séquelles définitives. 100 000 nouveaux cas par an en France.

- **La maladie de Parkinson :**

Deuxième cause de handicap moteur. Elle touche 2 personnes sur 1000. 150 000 cas en France.

- **La sclérose en plaques :**

Elle touche principalement les sujets jeunes. Elle entraîne une perte d'autonomie chez 30 % des patients. 50 000 cas en France.

- **L'épilepsie :**

50 millions d'individus concernés dans le monde dont près de la moitié a moins de 10 ans.

Nous sommes **tous concernés** par la recherche sur les maladies neurologiques. C'est pourquoi, nous, **Lions club de Lyon doyen**, avec vous, conscients de ces grands enjeux, **avons choisi d'apporter notre pierre à l'édifice pour soutenir cette cause universelle.**

## L'ICM, c'est aussi :

- 600 chercheurs de toutes nationalités, une quarantaine d'équipes de recherche sous la surveillance d'un comité scientifique international.
- 22 000 m<sup>2</sup> de laboratoires, 4 I.R.M. de recherche, de nombreux appareils de dernières technologies.
- Un budget d'investissement immobilier de 67 millions d'euros. Un budget de fonctionnement annuel de 50 millions d'euros financé moitié par des fonds publics et l'autre moitié par des fonds privés.

## Présentation de l'ARRPAC :

C'est **le complément** de la recherche fondamentale et clinique :

Pour nos **concitoyens**, pour la **métropole de Lyon**, pour la **région Auvergne-Rhône-Alpes**:

C'est le projet de création d'un **accueil de jour** et une association loi 1901 créée le 8 septembre 2014 par des associations d'usagers et des médecins du CHU de Lyon, **reconnue d'intérêt public**:

- Labellisée par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S).
- Centrée sur les besoins des patients et des aides.
- Pour la réalisation d'un lieu de vie de jour, de réadaptation, d'activités cognitives sportives adaptées.

Cette initiative représente une **innovation** dans le cadre du parcours de soins par la création d'une **structure de répit de jour**, une structure unique dans la métropole et dans notre pays.

## L'organisateur :

La manifestation est portée par le « **FONDS DE DOTATION LIONS CLUB LYON DOYEN** » créé à l'initiative du **Lions Club LYON Doyen** qui existe à Lyon depuis 1954, un club service qui a décidé de lancer cette grande action au profit de la recherche scientifique sur les maladies neurologiques, cause universelle.

Nous souhaitons associer tous ceux qui sont prêts à nous soutenir dans ce projet ambitieux. Pour réussir cette opération, nous sommes à la recherche de mécènes et de partenaires qui partagent nos idées d'humanisme et de générosité, et prêts à s'engager à nos côtés.

Par ailleurs, dans la même démarche, nous multiplions annuellement des actions caritatives : spectacles, dons de soi, collectes et toutes opérations au profit des plus défavorisés et des personnes en difficulté.

Afin de conduire cette manifestation de grande ampleur, à **vocation pérenne**, et d'organiser la récolte de fonds pour la recherche sur les maladies d'origine neurologiques, le **Fonds de dotation Lions Club LYON**», a été constitué le 8 octobre 2014 et déclaré à la Préfecture du Rhône le 16 octobre 2014. Ses comptes sont contrôlés par un commissaire aux comptes.

## Composition du bureau et du conseil d'administration :

- **Président** : **Michel COMMUN** : général (2 S) de gendarmerie. Président SAS COMMUN CONSEILS
- **Vice-président** : **Jean-Michel CHEVALIER** : professeur des universités, ancien praticien hospitalier-chef de service aux hospices civils de Lyon.
- **Trésorier** : **Jean-Marie VILMINT** : Expert de justice honoraire près la Cour d'appel de Lyon et expert près la Cour administrative d'appel de Lyon. Expert-comptable honoraire et commissaire aux comptes honoraire.
- **Trésorier adjoint** : **Patrick PELSIER**, ancien cadre dirigeant d'Orange.
- **Secrétaire** : **Pascal VINCENT**, Président SAS M2GS.
- **Secrétaire adjoint** : **Jean-Louis GIRARD**, médecin. Ancien chef de service de l'hôpital de Fourvière.
- **Administrateur** : **Cédric POMMIER**, notaire. Président du Lions Lyon doyen 2018/2019.
- **Administrateur** : **Bernard CARMOIN**, Ingénieur retraité. Immédiat past président du Lions Club Lyon Doyen.
- **Administrateur** : **Pierre BERTIN**, Conseil d'entreprises. Premier vice-président du Lions club Lyon Doyen
- **Administrateur** : **Gérard DESBORDE**, Magistrat honoraire de la Chambre Régionale des Comptes de Rhône-Alpes.

## L' événement « UN CIRCUIT POUR LE CERVEAU » :

Il s'appuie sur un constat : Les automobiles de prestige, de sport et de collection exercent une vive attraction sur tous les publics. Il existe de très nombreux passionnés pour les grandes marques qui ont fait l'histoire de l'automobile et qui font rêver.

Encouragés par le succès de nos premières opérations en 2015 et 2017 qui **ont permis de remettre deux chèques à l'ICM pour un montant total de 75 000 € et un chèque de 5 000 € à l'ARRPAC**, nous allons réunir le samedi 12 Octobre 2019 des véhicules de prestige, de grand tourisme et de collection sur le circuit de Bresse (71) pour une grande fête de l'automobile.

Ce circuit est l'un des plus modernes en France, ouvert en 2006. Il propose une piste de vitesse de 3 km, une piste dite de sécurité et des infrastructures (paddock, parking, restaurant, salles de réunion) au sein d'un immense parc.

C'est un complexe automobile unique en son genre avec ses quatre pôles d'activité : vitesse, Karting, circuit basse-adhérence et sécurité routière.

Il offre une capacité multi-activités idéale pour **la 3ème Edition de l'opération :**

« UN CIRCUIT POUR LE CERVEAU ».

**Les visiteurs auront le plaisir** de contempler, de voir de près ces véhicules de prestige et la possibilité d'échanger avec leur propriétaire.

**Les propriétaires inscrits** utiliseront la piste vitesse pour des séances de roulage (Track day).

Des **baptêmes à bord de ces voitures** seront proposés par certains propriétaires.

Des **séances de pilotage** seront disponibles dans des créneaux réservés.

### **Exposition de voitures de collection.**

**La piste dite de sécurité** permettra à tout visiteur de tester sa conduite sur route glissante, franchissement d'obstacles, dérapages etc.... au volant d'un véhicule du circuit.

Nous souhaitons cette prestation **éducative et préventive**, la route étant une grande pourvoyeuse de traumatismes crâniens et médullaires.

Des **animations** diverses sur le site seront offertes aux participants : Karting, stands divers, sécurité routière.

## À cet effet, une communication importante est engagée :

Par notre site Web : **www.ucplc.fr**, par la presse écrite et tous les relais médias.

Tous les moyens de communication seront mis en œuvre pour associer et sensibiliser le public à cette grande cause de la recherche neurologique, à notre volonté de soutien de l'I.C.M.

et de l'ARRPAC, pour accompagner ceux qui souffrent de séquelles de toutes ces pathologies neurologiques.

Par ailleurs nous annoncerons cet évènement au public le plus large possible pour l'inviter à participer à cette grande fête de l'automobile de prestige. Plusieurs conférences de presse seront tenues à partir du printemps 2019.

Le circuit de Bresse nous offre un atout considérable par sa position géographique. Il est en effet situé au carrefour de deux régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et à proximité de la Suisse.

Le circuit est proche de grandes métropoles régionales : Lyon, Dijon, Besançon, Grenoble. Situé en bordure immédiate de l'autoroute A 39 - sortie 9, il est très facile d'accès. Le parking est assuré pour tous à l'entrée immédiate du site.

L'environnement hôtelier est également riche en infrastructures de tous niveaux de prix.



## L'aspect financier :

Cette opération d'envergure nécessite l'engagement de frais importants en termes de location du circuit, de location d'équipements complémentaires, de mesures d'organisation, de sécurité, de communication, d'accueil des partenaires, d'assurance et de réceptif.

Elle est conduite par des bénévoles avec le concours technique du Circuit de Bresse.

## Les formes de partenariat :

Nous avons ainsi besoin pour notre projet, comme pour les premières éditions de 2015 et 2017, de sponsors et de mécènes qui partagent notre enthousiasme et qui sont prêts à s'engager à nos côtés pour le succès de cette opération.

Nous accueillons les dons, participations financières mais également les offres de services et de matériel ou en nature, entrant dans les besoins de notre organisation. Notre objectif est de recueillir des **subsides et des fonds substantiels**, indispensables et vitaux pour atteindre notre objectif et soutenir ces centres de recherches.

## Être Sponsor, Mécène ou Partenaire de l'opération

### « UN CIRCUIT POUR LE CERVEAU »

C'est avant tout :

- **Soutenir la recherche médicale sur les maladies neurologiques , notamment celle développée par l'Institut de recherche sur le Cerveau et la Moelle épinière,**
- **Aider un établissement de santé de Lyon Métropole dans son projet de soins.**

**Cette action majeure est menée par des bénévoles pour une cause universelle.**

Organisée par le Lions Club de LYON Doyen, **portée par le FONDS de DOTATION Lions Club Lyon Doyen** qui a le statut reconnu d'intérêt général, ce qui lui permet de délivrer des reçus fiscaux pour :

- Le mécénat d'entreprise : réduction d'impôts de 60% dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.
- Les dons des particuliers (article 200 CGI) : réduction d'impôts sur le revenu de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable.
- Toutes les actions de sponsoring d'entreprise donneront lieu à charges déductibles de la base imposable du résultat de l'entreprise.



- Les bénéficiaires de l'opération seront principalement consacrés à soutenir l'ICM et les actions de soins des séquelles des pathologies neurologiques via l'ARRPAC.

## Nous avons besoin de vous :

En tant que sponsors et partenaires :

- **SPONSORS** : par votre soutien financier qui s'accompagnera d'une visibilité dans la communication sur l'évènement et de contreparties.
- **PARTENAIRES** : pour votre aide à l'organisation et au déroulement de cet évènement, vos dons en nature.

En tant que mécènes et donateurs :

- **MECENES** : par vos dons en numéraire et votre appui,
- **DONATEURS** : par vos dons en numéraire,
- **DONATEURS** en nature (sans contrepartie)

Pour les participations en numéraire ou en nature (estimée au coût de revient) égales ou supérieures à 3.000 euros TTC, une convention sera établie pour sceller votre participation et votre engagement à nos côtés pour cette grande cause. Voir formulaire d'engagement en annexe 1. Un formulaire d'engagement sera rempli par les propriétaires des véhicules participant à cette grande fête de l'automobile. (voir dossier)

Le Président de l'ICM, présent tout au long de notre 1ère édition en 2015 s'exprimait ainsi :

**« Ce qui nous rassemble, c'est l'importance du défi que nous entreprenons, celui d'apporter des solutions aux maladies du cerveau et de la moelle épinière. Je suis fier et touché de parrainer l'opération : « UN CIRCUIT POUR LE CERVEAU », cet évènement solidaire qui permet de donner aux équipes de l'ICM les moyens d'une recherche d'excellence et qui permettra aux hommes du monde entier de rester libres. »**

Gérard SAILLANT

**Au grand plaisir de partager avec vous ce bel évènement, de belles émotions et un grand moment sur le circuit de BRESSE Le 12 OCTOBRE prochain.**

**Soyons tous des « moteurs de recherche », aidons et soutenons l'ICM et l'ARRPAC.**

## Contacts et informations :

**Adresse mail : [contact@ucplc.fr](mailto:contact@ucplc.fr)**

**Circuit de Bresse +33 3 85 76 76 76 pour inscription au Track.day**

- Michel Commun - Président du Fonds de Dotation  
[michel@commun-conseils.com](mailto:michel@commun-conseils.com)  
+33 6 01 30 63 62
- Jean Michel Chevalier - Vice-président du Fonds de Dotation  
[jean-michel.chevalier150@orange.fr](mailto:jean-michel.chevalier150@orange.fr)  
+33 6 14 99 72 45

**Versements des contributions et participations par chèque ou virement :**

**A l'ordre de « Fonds de dotation Lions Club LYON Doyen » :**

A adresser à :  
Jean-Marie VILMINT  
Trésorier du Fonds de dotation Lions Club LYON Doyen.  
2 chemin des Sablières  
01700 NEYRON

[jeanmarie.vilmint@free.fr](mailto:jeanmarie.vilmint@free.fr)  
+33 6 07 38 17 76

**Coordonnées bancaires pour règlement par virement :**

**\*IBAN : FR76 1009 6180 0200 0717 3170 161**

**\*BIC : CMCIFRPP**

FONDS DE DOTATION «LIONS CLUB LYON DOYEN»  
Organisme sans but lucratif régi par la Loi n°2008-776 du 4 août 2008  
et son décret d'application n°2009-158 du 11 février 2009  
Siège social : 26, place Bellecour - 69002 Lyon



## **Annexe 1 : FORMULAIRE D'ENGAGEMENT PREALABLE A LA CONVENTION**

La SOCIETE / L'ORGANISME (Raison sociale) :

N°Siret :

Adresse complète:

.....

REPRESENTEE PAR : Nom, Prénom, Fonction

.....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Adresse mail : .....

S'engage à soutenir : « **UN CIRCUIT POUR LE CERVEAU** » édition 2019, qui se déroulera le 12 Octobre 2019 sur le circuit de BRESSE et choisit la formule :

### **A titre de mécénat et dons :**

- **MECENE MAJEUR\*** participation de : **15.000 €**
- **MECENE OFFICIEL\*** participation de : **10.000 €**
- **MECENE\*** participation de : **5.000€**
- **DONATEUR OFFICIEL\* :** participation de : **3.000€**
- **AUTRE DONATEUR :** participation de : .....€
- **DONATEUR EN NATURE (sans contrepartie) - Nature du don et estimation en valeur de revient.....**

### **A titre de sponsoring :**

- **PARTENAIRE MAJEUR\*** participation de : **15.000 €**
- **PARTENAIRE OFFICIEL\*** participation de : **10.000 €**
- **PARTENAIRE\*** participation de : **5.000€**
- **PARTENAIRE (apport en nature)\*** Estimé à : .....€  
(à savoir prestations de service, dons en nature, à préciser par note jointe si nécessaire)

.....

CONTACT (si différent de ci-dessus): Nom, Prénom, Fonction, téléphone, adresse mail :

.....

.....

DATE et SIGNATURE

**\*Une convention sera établie pour toute participation égale ou supérieure à 3.000 € TTC**

Formulaire d'engagement à adresser à :

**Jean-Marie VILMINT**  
**Trésorier du Fonds de Dotation**  
**Lions Club LYON Doyen**  
**2 Chemin des Sablières**  
**01700 NEYRON**  
**jeanmarie.vilmint@free.fr**  
**tel : +33 6 07 38 17 76**